

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

La société ENCRESP EPPLE France intervient en matière de vente d'encres de haut niveau de qualité, pour des clients imprimeurs, situés principalement sur le territoire national français.

Issue de l'union de trois acteurs majeurs du monde de l'imprimerie, la société ENCRESP EPPLE France fédère les sociétés EPPLE DRUCKFARBEN AG, IMPRIM'ACTION et QG SALES au sein d'une même entreprise, afin de distribuer, sur le territoire national français et en exclusivité les encres, produits et solutions produites par EPPLE DRUCKFARBEN AG.

La société ENCRESP EPPLE France apporte le plus grand soin à ses produits, comme à la satisfaction de ses Clients.

C'est ainsi que la société ENCRESP EPPLE France se fournit directement auprès de EPPLE DRUCKFARBEN AG, entreprise allemande, de renommée internationale et offrant toutes les garanties en termes de qualité, de réactivité et de service clients.

La société ENCRESP EPPLE France est une société par actions simplifiée au capital de 10 000€ dont le siège social est sis 5 boulevard Marcel DASSAULT 69330 JONAGE.

Le client déclare expressément qu'il s'est rapproché de la société ENCRESP EPPLE France, librement et en pleine connaissance de cause, dans la mesure où les encres EPPLE disposent d'une réputation d'excellence et de qualité à travers le monde.

La société ENCRESP EPPLE France a consenti à céder ses produits, ensuite d'une demande effectuée par le Client et veille à la qualité de ses produits, comme à la satisfaction de ses clients.

Les conditions générales de ventes obligent les parties au contrat et tout acheteur s'engage à respecter les présentes conditions générales de vente.

Les conditions générales de vente sont les suivantes.

1. OBJET

Les conditions générales de vente décrites ci-après détaillent les droits et obligations de la société ENCRESP EPPLE France et de ses clients.

Toute transaction effectuée entre la société ENCRESP EPPLE France et le Client, suppose l'adhésion sans réserve de l'acheteur aux présentes conditions générales de vente (CGV).

Les présentes conditions générales de vente visent les modalités de vente et produits vendus par ENCRESP EPPLE France, mais également toutes les prestations, services ou démarches proposées par la société à ses clients.

Le client ne peut déroger aux dispositions des présentes conditions générales de vente, qu'en cas de meilleur accord régularisé par les parties.

2. PRIX

Les prix des marchandises vendues sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande et sont susceptibles d'évolution selon modification unilatérale par la société ENCRESP EPPLE France.

Les prix sont libellés en euros et calculés hors taxes.

Tous ces prix sont par la suite majorés du taux de TVA et des frais de transport applicables au jour de la commande par le Client, auprès des services de la société ENCRESP EPPLE France, lesquels déterminent librement le nom du transporteur chargé de livrer les marchandises vendues.

En cas de ventes récurrentes et de relation de long terme entre le Client et la société ENCRESP EPPLE France, la société ENCRESP EPPLE France informe au préalable son Client d'éventuelles modification de ses grilles tarifaires.

Les tarifs diffusés dans les supports commerciaux ou sites internet de la société ENCRESP EPPLE France ne valent donc pas devis ou engagement contractuel de sa part à l'égard des Clients.

Aucun escompte ne sera accordé en cas de paiement anticipé.

3. MODALITES DE PAIEMENT

Le règlement des commandes s'effectue par espèce, chèque, CB ou virement bancaire.

4. RETARD DE PAIEMENT – PENALITES

Sauf conditions particulières, les factures sont payables à la société ENCRESP EPPLE France sous un délai de 45 jours fin de mois et donc, plus précisément, sous un délai de 45 jours après la fin du mois couvrant la commande

En cas de retard de paiement, le vendeur pourra suspendre les commandes en cours et ce, sans préavis, ni indemnité.

Par ailleurs, le défaut de paiement total ou partiel des marchandises livrées au jour convenu dans les présentes conditions générales de vente, entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal. 3

Le taux de l'intérêt légal correspond au taux d'intérêt appliqué par la Banque centrale européenne à son opération de refinancement la plus récente majoré de 10 points de pourcentage.

Ces pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire et sur simple demande du vendeur.

En outre, conformément aux articles L.441-6 et D.441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement entraîne de plein droit, une obligation pour le débiteur de payer à l'égard du créancier, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant de 40 euros.

5. LIVRAISON

5.1 Transport

La livraison est effectuée :

- Soit par la remise directe de la marchandise à l'acheteur ;
- Soit par l'envoi d'un avis de mise à disposition en magasin à l'attention de l'acheteur ;
- Soit au lieu indiqué par l'acheteur sur le bon de commande.

5.2 Délai de livraison

5.3 Réclamations

Les marchandises sont livrées aux risques et périls de l'acheteur.

Le délai de livraison indiqué lors de l'enregistrement de la commande n'est donné qu'à titre indicatif et en fonction des disponibilités d'approvisionnement.

A titre strictement informatif, le délai de livraison raisonnablement estimable est de 48h en express, à 72 heures en cas de départ de produit depuis le site de JONAGE, situé en France.

En cas de livraison produit depuis l'Allemagne, depuis les usines de EPPLE DRUCKFARBEN, le délai habituel de livraison est de 5 jours ouvrable.

Epple Druckfarben AG

Gutenbergstr. 5 . 86356 Neusäß . Telefon +49 821 4603 0 . Fax +49 821 4603 200 . info@epple-druckfarben.de

Epple Druckfarben AG . Sitz Augsburg . HRB 2106 Augsburg . USt-IdNr. DE 221486604

Vorstand: Gunther Gerlach (Vorsitzender), Dr. Carl Epple, Stefan Schilling . Aufsichtsratsvorsitzender: Michael Berz

HypoVereinsbank: BIC HYVEDEMM408 . IBAN DE88 7202 0070 0002 3521 41 . Stadtparkasse Augsburg: BIC AUGSDE77XXX . IBAN DE90 7205 0000 0000 2494 09

Augusta Bank eG Raiffeisen-Volksbank: BIC GENODEF1AUB . IBAN DE95 7209 0000 0007 1333 91

Tout retard raisonnable dans le cadre de la livraison des produits ne pourra donner lieu, au profit de l'acheteur, à l'allocation de dommages intérêts ou à l'annulation de la commande.

La vérification des quantités et de la qualité du produit livré devra être effectuée par l'acheteur, au moment de la réception de la marchandise, au moyen d'un procès-verbal de livraison.

Les retours produits devront faire l'objet d'une validation par les sociétés ENCREs EPPLÉ France et EPPLÉ DRUCKFARBEN et ce de façon cumulative et successive, dans la mesure où la société EPPLÉ DRUCKFARBEN est fabricante et donc seule responsable de la qualité des produits vendus au client.

Le procès-verbal de livraison devra obligatoirement être signé par l'acheteur, faute de quoi les produits livrés seront réputés conformes.

En cas d'avarie ou de marchandise manquante, de réclamation sur les vices apparents ou sur la non-conformité du produit livré, l'acheteur émettra des réserves claires et précises sur le procès-verbal de livraison et qu'il confirmera dans un délai de trois jours suivant la date de livraison, par courrier recommandé avec accusé réception auprès du vendeur. Ainsi, à compter du paiement effectif et complet du prix convenu, l'acheteur est seul propriétaire du bien et seul responsable de son utilisation. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité et à la gravité des anomalies constatées.

A défaut de réclamation dans le délai imparti et les formes prescrites, l'acheteur sera réputé avoir accepté sans réserve les marchandises.

Tout retour de marchandise par l'acheteur à la société ENCREs EPPLÉ France devra être effectué dans son emballage d'origine, accompagné de la facture et/ou du bon de livraison et accompagné d'une lettre ou d'un E-Mail expliquant les motifs du retour.

L'ensemble de ces éléments sera ensuite soumis à la société EPPLÉ DRUCKFARBEN pour approbation du retour du produit.

En l'absence d'écrit de la part du client, par E-Mail ou voie postale, aucune demande de retour ne pourra être soumise à la société EPPLÉ DRUCKFARBEN pour sa validation.

Tout produit incomplet, abîmé, endommagé et/ou dont l'emballage d'origine aurait été détérioré dans le cadre du retour produit ne sera ni repris ni échangé dans le cadre de la garantie.

Les frais de retour de marchandises seront supportés en totalité par l'acheteur.

6. EXONERATION DE RESPONSABILITE

La responsabilité de la société ENCREs EPPLÉ France ne pourra pas être mise en oeuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure.

A ce titre, la force majeure s'entend de tout évènement imprévisible, irrésistible et extérieur, au sens de l'article 1148 du Code civil.

Par ailleurs, en l'absence de toute réserve dans le délai et les formes prévus précédemment, la société ne saurait être tenue pour responsable des dommages inhérents à la qualité des produits.

En outre, la société ENCREs EPPLÉ FRANCE ne sera en aucun cas responsable des défauts liés à l'utilisation de la marchandise livrée ou d'une mauvaise adaptation du produit auquel il est destiné.

7. CLAUSE RESOLUTOIRE

En cas de défaut de paiement, après une première mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages intérêts au profit de la société ENCREs EPPLÉ France, outre les sommes prévues par la clause intitulée « Retard de paiement ».

8. CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

La société ENCREs EPPLÉ FRANCE conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires, y compris après livraison effective chez son Client.

Ainsi, à compter du paiement effectif et complet du prix convenu, l'acheteur est seul propriétaire du bien et seul responsable de son utilisation.

Toutefois, les risques afférents aux marchandises seront transférés à l'acheteur dès la remise physique des produits.

Enfin, si l'acheteur fait l'objet d'une procédure collective quelconque, la société se réserve le droit de revendiquer, dans le cadre de la procédure collective, les marchandises vendues et restées impayées.

9. SECRET DE FABRIQUE, CONFIDENTIALITE, CAPITAL IMMATERIEL

Le client qui pourrait se voir communiquer, divulguer, transmettre ou qui pourrait avoir accès de quelque façon que ce soit à des informations, de quelque nature que ce soit, relatives aux produits vendus ou proposés par ENCREs EPPLÉ France ou EPPLÉ DRUCKFARBEN en garantissant la plus stricte confidentialité et s'interdit toute cession, transmission, divulgation à toute personne physique ou morale et ce pour une durée indéterminée.

Cette obligation vaut tout particulièrement pour les compositions, secrets de fabrique, ingrédients, méthodes de productions, marques, brevets, dessins et modèles dont le client aurait pu avoir accès, directement ou indirectement.

10. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS ET COMMUNICATION

Il est rappelé que la société ENCREs EPPLÉ France ne saurait être considérée comme engagée contractuellement par les supports de communication, de quelque nature qu'ils soient diffusés par la société EPPLÉ DRUCKFARBEN, située en Allemagne.

La société ENCREs EPPLÉ France est juridiquement distincte de EPPLÉ DRUCKFARBEN.

Les supports de communication de la société ENCREs EPPLÉ France, dont son site internet, sont donc seuls de nature à engager cette dernière, sans qu'ils aient pour autant de valeur contractuelle dans le cadre des relations avec les clients de celle-ci.

11. RESOLUTION AMIABLE

Tout différend concernant la validité, l'interprétation ou l'exécution des contrats régis par les présentes conditions générales de vente sera soumis à un arbitrage ou à défaut, à toute tentative de transaction amiable, sauf refus exprès de l'une des parties, notifié par lettre recommandée avec accusé réception.

12. LOI APPLICABLE ET CLAUSE ATTRIBUTIVE DE COMPETENCE TERRITORIALE

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes conditions générales de vente est soumis au droit français.

A défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de Commerce de LYON, sans que la société ENCREs EPPLÉ France ne puisse être citée devant un autre Tribunal, même en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Epple Druckfarben AG

Gutenbergstr. 5 . 86356 Neusäß . Telefon +49 821 4603 0 . Fax +49 821 4603 200 . info@epple-druckfarben.de

Epple Druckfarben AG . Sitz Augsburg . HRB 2106 Augsburg . USt-IdNr. DE 221486604

Vorstand: Gunther Gerlach (Vorsitzender), Dr. Carl Epple, Stefan Schilling . Aufsichtsratsvorsitzender: Michael Berz

HypoVereinsbank: BIC HYVEDE33 . IBAN DE88 7202 0070 0002 3521 41 . Stadtsparkasse Augsburg: BIC AUGSDE77XXX . IBAN DE90 7205 0000 0000 2494 09

Augusta Bank eG Raiffeisen-Volksbank: BIC GENODEF1AUB . IBAN DE95 7209 0000 0007 1333 91